

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIENVILLE

O-O-O

Séance du 21 février 2024

Date convocation : le 14 février 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, le vingt-et-un février deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick LEROUX.

- Nombre de membres afférents au Conseil Municipal. : 11
- Nombre de membres en activité : 11
- Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 8

Étaient présents : MM. Patrick LEROUX, Philippe QUILLET, Guy DUFOSSÉ, Christophe DEMANGEOT, Marcel HECQUET et MMES Pascale BONHOMME, Muriel DOUBET et Pascale CORBIER.

Absente excusée : M. Sébastien CARRARA qui a donné pouvoir à M. Philippe QUILLET ; M. Rachid KALAI qui a donné pouvoir à M. Patrick LEROUX.

Absents : MME Catherine TAVARES.

Secrétaire de séance : MME Muriel DOUBET.

02-2024 : DEMANDE FONDS DE CONCOURS 2023

Monsieur le Maire propose :

Projet	TTC	HT	C.DEP	DETR	COMMUNE HT	ARC HT
Îlots de Stationnement	12 978.00€	10 815.00€	3 040.00€	4 326.00€	2 163.00€	1 286.00€
Allées cimetièrè	16 766.17€	13 971.81€	4 610.00€	-	4 680.91€	4 680.90€
Bateaux rue Tilloloy	1 579.20€	1 316.00€	-	-	658.00€	658.00€
Tondeuse avec bac	1 852.15 €	1 543.46 €	-	-	771.73 €	771.73 €
Enrobé passerelle église	852.00 €	710.00 €	-	-	355.00 €	355.00 €
Fourneau SMF	4 891.20 €	4 076.00 €	-	-	2 038.00€	2 038.00€
Panneaux signalisation	2 367.60 €	1 973.00 €	-	-	986.50€	986.50€
Vitrine extérieure + grilles	1 755.60€	1 463.00€	-	-	731.50€	731.50€
TOTAUX	43 041.92€	35 868.27€	7 650.00€	4 326.00€	12 384.64€	11 507.63€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des 10 voix (dont 2 pouvoirs),

DÉCIDE de demander la somme de 11 507.63€ à l'ARC au titre du Fonds de Concours 2023.

AUTORISE Monsieur le Maire signer tous les documents liés à cette demande.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire, Patrick LEROUX

